

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

BIBLIOTHÈQUE DE VAL-DAVID

2024 - 2029

Val-David
Un monde à part

TABLE DES MATIÈRES



Préambule	03
Portrait de la Bibliothèque	04
Portrait de la population	08
Portrait des collections	11
Politique de choix	13
Politique d'acquisition	18
Politique d'élagage	21
Conclusion	23
Bibliographie	24

PRÉAMBULE

La bibliothèque de Val-David est un lieu très apprécié, fréquenté par des usagers de tous âges. À la sortie des classes, elle se remplit de jeunes et de familles qui viennent profiter du lieu et découvrir des livres. En matinée, les retraités y trouvent un espace propice aux échanges autour de leurs dernières lectures. De nombreuses personnes utilisent quotidiennement les postes informatiques de la Bibliothèque, n'ayant pas d'autre accès à un ordinateur. Par ailleurs, d'autres viennent simplement profiter du « troisième lieu ».

Cet engouement fait que la Bibliothèque est souvent bien remplie, tant par les livres que par ses usagers. Dans les années à venir, il sera essentiel d'y maintenir un taux élevé de rafraîchissement des collections afin de proposer des ouvrages attrayants et des informations actualisées.

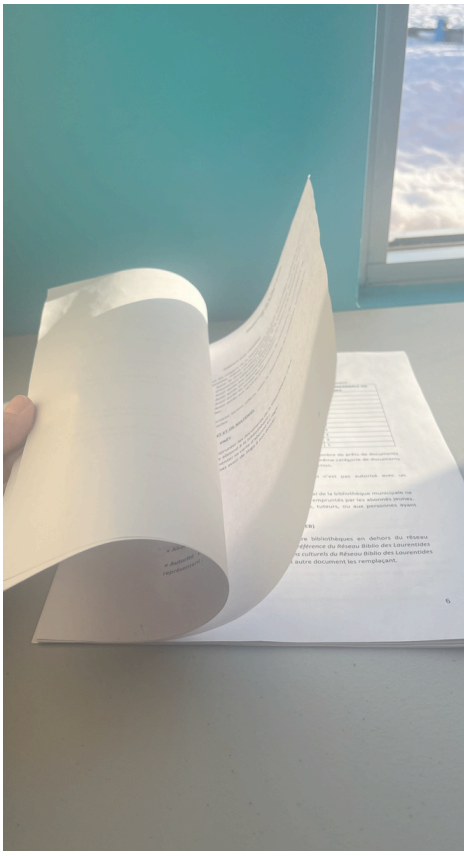
La gestion des collections est au cœur de la mission de la Bibliothèque. Pourquoi? Parce que le degré de satisfaction des abonnés dépend largement du choix des documents mis à leur disposition. C'est pourquoi cette politique est importante.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La présente politique définit les grandes orientations de la Bibliothèque en matière de développement des collections. Elle sert à guider les choix documentaires en fournissant des principes, des balises et des critères adaptés aux besoins de la communauté.

Elle se veut, pour le personnel de la Bibliothèque, un outil facilitant la planification, l'organisation et la gestion du développement des collections afin de maintenir un équilibre et une continuité dans le fonds documentaire, et ce, tout en répondant aux besoins des abonnés. Elle constitue également un instrument d'information permettant aux citoyens de mieux comprendre les critères guidant l'acquisition et le retrait des documents.

Grâce à cette politique, la Bibliothèque s'engage à offrir des ressources enrichissantes, variées et accessibles pour contribuer à l'épanouissement culturel, éducatif et ludique de la communauté.



PORTRAIT DE LA BIBLIOTHÈQUE

HISTORIQUE

Située dans les Laurentides, la Municipalité du village de Val-David est fière de ses activités de plein air, et du travail des artistes et des artisans locaux.

La Bibliothèque fut d'abord un projet du Cercle éducatif et culturel de Val-David (1964-1982), fondé sur l'initiative citoyenne et bénévole de Gilberte Laverdure, de Ginette Brazeau, d'Andrée Dufresne, de Cécile Dufresne, d'Yvonne Dufresne, de Nicole Kretz et de Pierrette Mathieu. C'est initialement un don de livres de la bibliothèque de Verdun qui a servi à composer les collections. Une fois étiquetés et classés selon une cote morale (A, AA et ATA : Adultes, Adultes avertis et Adultes très avertis), les premiers prêts ont été effectués dans la maison de Pierrette Mathieu, qui fut la responsable de la Bibliothèque jusqu'en 1989 (*Ski-se-Dit*, 2019). De 1967 à 1972, la Bibliothèque a occupé un local de l'école Saint-Jean-Baptiste, puis le sous-sol de l'église. C'est en 1987 que l'édifice actuel de la Bibliothèque fut construit dans le cœur du village (*Ski-se-Dit*, 2008).

La Bibliothèque a rejoint le Réseau BIBLIO des Laurentides de 1981 à 1989 et de 1996 à 2018 à titre de bibliothèque affiliée. Depuis 2019, c'est à titre de bibliothèque associée qu'elle remplit son rôle, car elle a obtenu son statut de bibliothèque autonome. De ce fait, elle a rejoint l'Association des bibliothèques publiques du Québec et, par conséquent, reçoit une subvention annuelle du ministère de la Culture et des Communications pour l'achat de livres.





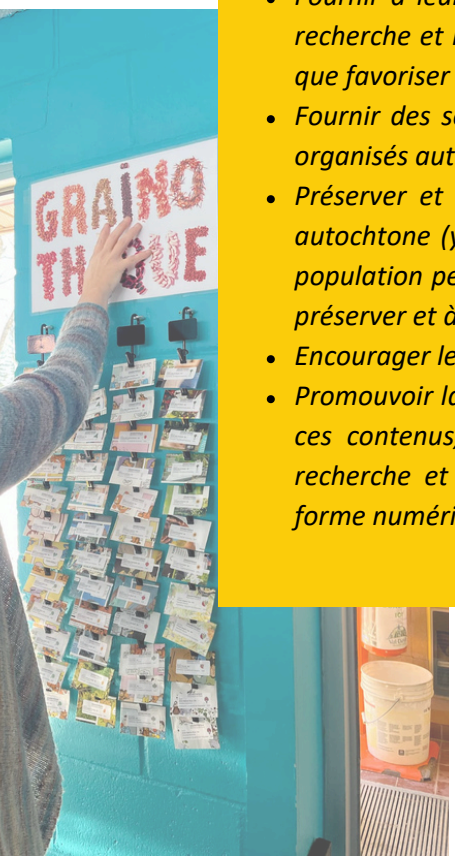


MISSION

La Bibliothèque est un service offert à la population par la Municipalité du Village de Val-David. Elle vise à contribuer à la qualité de vie des citoyens via ses services informatifs, culturels et communautaires.

Pour son intitulé de mission, la Bibliothèque se réfère au *Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022*, qui définit la mission des bibliothèques publiques comme suit :

- *Fournir l'accès à un large éventail d'informations et d'idées, libres de toute censure, soutenir l'éducation formelle et informelle à tous niveaux ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie, en permettant la poursuite continue, volontaire et autonome de l'acquisition de connaissances pour les personnes à tous les âges de la vie ;*
- *Offrir des possibilités de développement créatif personnel, stimuler l'imagination, la créativité, la curiosité et l'empathie ;*
- *Créer et renforcer les habitudes de lecture chez les enfants, de la naissance à l'âge adulte ;*
- *Initier, soutenir et participer à des activités et des programmes d'alphabétisation pour développer les compétences en lecture et en écriture, faciliter le développement de l'éducation aux médias et à l'information et des compétences numériques pour tous les individus, à tous les âges, dans une logique de construction d'une société informée et démocratique ;*
- *Offrir à leurs publics des services sur place et à distance grâce aux technologies numériques permettant chaque fois que possible l'accès aux informations, aux collections et aux programmes ;*
- *Garantir l'accès de tous à tous types d'informations relatives aux différentes populations et aux possibilités d'organisations sociales, en assumant son rôle d'acteur de la cohésion sociale ;*
- *Fournir à leurs publics l'accès aux connaissances scientifiques, telles que les résultats de la recherche et les informations sur la santé, qui peuvent impacter la vie de leurs usagers, ainsi que favoriser la participation au progrès scientifique ;*
- *Fournir des services d'information adéquats aux entreprises, associations et groupes locaux organisés autour d'un centre d'intérêt ;*
- *Préserver et permettre l'accès aux données, aux connaissances et au patrimoine local et autochtone (y compris à la tradition orale), en fournissant un environnement dans lequel la population peut jouer un rôle actif dans l'identification des documents et objets à collecter, à préserver et à partager, conformément aux souhaits des personnes concernées ;*
- *Encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;*
- *Promouvoir la préservation des expressions et du patrimoine culturels et un accès pertinent à ces contenus, le contact avec les arts, le libre accès aux connaissances scientifiques, la recherche et les innovations, tel qu'elles s'expriment dans les médias traditionnels, sous forme numérisée ou nativement numérique).*



VALEURS



ACCESSIBILITÉ ET OUVERTURE

En misant sur une écoute active et des ajustements continus, la Bibliothèque vise à constituer des collections vivantes et pertinentes, en adéquation avec les attentes et les besoins de ses abonnés. Au-delà du développement des collections, elle s'engage à offrir un environnement inclusif et accueillant, où chaque personne se sent écoutée et bienvenue. Aucune discrimination n'est tolérée.



LIBERTÉ INTELLECTUELLE ET CENSURE

La Bibliothèque affirme le droit fondamental de toute personne à la liberté intellectuelle et à l'accès à toutes les formes d'expression du savoir. Dans le respect des lois et des règlements en vigueur au Québec, elle s'engage à rejeter toute forme de censure, qu'elle soit idéologique, politique ou religieuse, ainsi que toute pression commerciale ou propagande. Étant développées dans une optique de pluralisme des opinions, les collections incluent divers points de vue sur une grande variété de sujets. La sélection des documents n'exprime aucune adhésion aux idées qu'ils véhiculent. Même en cas de controverse autour d'un document ou d'un auteur, dans le respect des lois et des droits, elle continue de favoriser l'accès et le développement de la culture en s'opposant fermement à toute forme de censure.

Cependant, la Bibliothèque s'abstient d'acquérir des œuvres dont le contenu repose principalement sur l'obscénité, la pornographie, la propagande haineuse ou raciste, la violence extrême ou la diffamation. Ces critères s'appuient sur le Code criminel du Canada, qui définit une publication obscène comme exploitant indûment des éléments sexuels combinés, ou non, à des thématiques comme le crime, l'horreur ou la cruauté.

SERVICES

La Bibliothèque offre les services suivants :

- Abonnement avec remise d'une carte ;
- Prêt de documents (livres, magazines, DVD) ;
- Prêt entre bibliothèques (PEB) ;
- Prêt institutionnel pour les groupes scolaires et les organismes ;
- Prêt d'une liseuse ;
- Activités, conférences et formations ;
- Accès à des expositions thématiques en lien avec l'actualité et les programmes suivants :
  - À Go, on lit!,
  - Biblio-Santé,
  - Club de lecture d'été TD,
  - Je lis autochtone!,
  - Une naissance un livre ;
- Postes informatiques sur lesquels sont installés les logiciels Word, Excel, PowerPoint, Antidote, Adobe Digital Editions ;
- Accès Wi-Fi ;
- Impression et photocopie en noir et blanc ($) ;
- Impression et photocopie en couleurs ($) ;
- Numérisation ;
- Télécopie ($).

Par ailleurs, les abonnés peuvent profiter de services supplémentaires grâce aux ressources numériques offertes avec l'adhésion au Réseau BIBLIO des Laurentides (Ma BIBLIO à moi) :

- Livres numériques et audio en français et en anglais ;
- Revues numériques ;
- Cours en ligne via Tout apprendre ;
- Accès au blogue *Protégez-vous* ;
- Accès aux outils généalogiques Généalogie Québec et PRDH.







PORTRAIT DE LA POPULATION

En date du dernier décret en 2023, Val-David comptait 5733 résidents permanents (voir tableau I). La population de Val-David est en constante augmentation depuis les 10 dernières années, et le cap des 5000 habitants fut dépassé en 2019, ce qui explique la promotion de la Bibliothèque à titre de bibliothèque publique autonome.

Tableau I
Évolution de la population de Val-David à travers les années

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Population	4540	4607	4639	4727	4 851	4999	5209	5306	5441	5653	5733

Source : Décrets du Gouvernement du Québec.

On remarque une présence marquée des retraités et des jeunes familles dans le secteur. L'âge moyen de la population de Val-David est de 46 ans, alors que l'âge moyen au Québec est de 42 ans (voir tableau II).

Tableau II
Distribution de la population selon l'âge

Âge	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65+
Nombre	545	365	1145	2070	1420

Source : Statistique Canada. (2021). *Val-David, Village [Subdivision de recensement], Québec et les Laurentides. Profil du recensement, Recensement de 2021.*



À Val-David, la grande majorité de la population parle français ou est bilingue. Cependant, environ 1,3 % de la population est unilingue anglophone. Pour répondre aux besoins des personnes anglophones du secteur, la Bibliothèque propose une collection d'environ 200 documents en anglais, mise à disposition grâce au Réseau BIBLIO des Laurentides. Cette collection déposée a été élaborée en tenant compte des statistiques présentées dans le tableau suivant, afin de répondre de manière équitable aux besoins de la communauté.

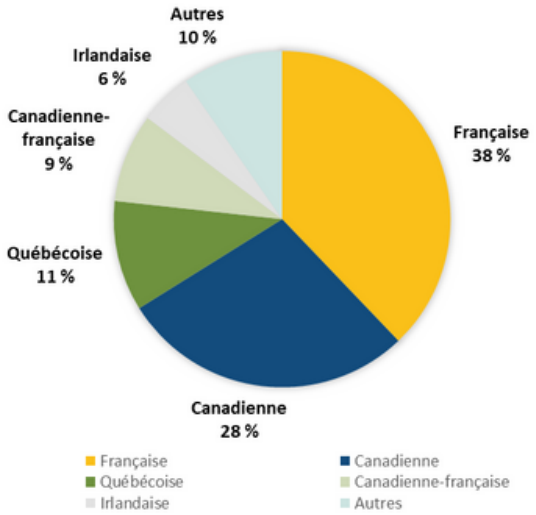


Figure 1 – *Origines ethniques ou culturelles les plus fréquemment déclarées.*

Tableau III

Connaissance des langues officielles en 2021

Langues parlées	Nombre de personnes	Pourcentage de la population
Anglais seulement	70	1,3 %
Français seulement	2410	43,4 %
Anglais et français	3060	55,1 %
Ni anglais ni français	5	0,1 %

Source : Statistique Canada. (2021). *Val-David, Village [Subdivision de recensement], Québec et les Laurentides. Profil du recensement, Recensement de 2021.*

Peu de citoyens proviennent de la diversité culturelle dans la population de Val-David. C'est seulement 1,05 % de la population qui est issue des communautés culturelles sous-représentées. Dans le tableau IV est inscrit le nombre de personnes issues d'une identité culturelle considérée comme minoritaire.

Tableau IV

Nombre de personnes provenant des communautés culturelles sous-représentées en 2021

Identité culturelle	Nombre de personnes
Personne d'origine chinoise	0
Personne afro-descendante	20
Personne issue du monde arabe	10
Personne d'origine latino-américaine	20

Source : Statistique Canada. (2021). *Val-David, Village [Subdivision de recensement], Québec et les Laurentides. Profil du recensement, Recensement de 2021.*

En décembre 2023, c'est 31 % de la population de Val-David qui est abonnée à la Bibliothèque. En 2020 et en 2021, on note une diminution des abonnés due à la pandémie de COVID-19, qui a provoqué la fermeture d'établissements. On constate que le nombre d'abonnés recommence à croître depuis la fin de la pandémie (voir figure 2).

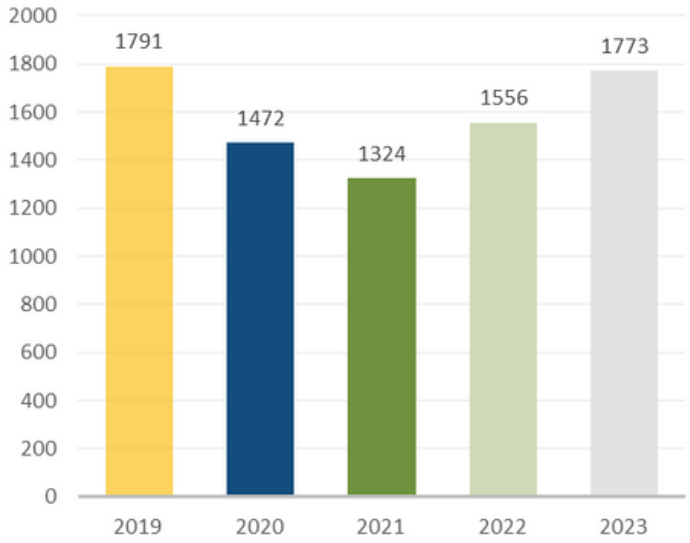


Figure 2 – *Nombre d'abonnés de 2019 à 2023.*

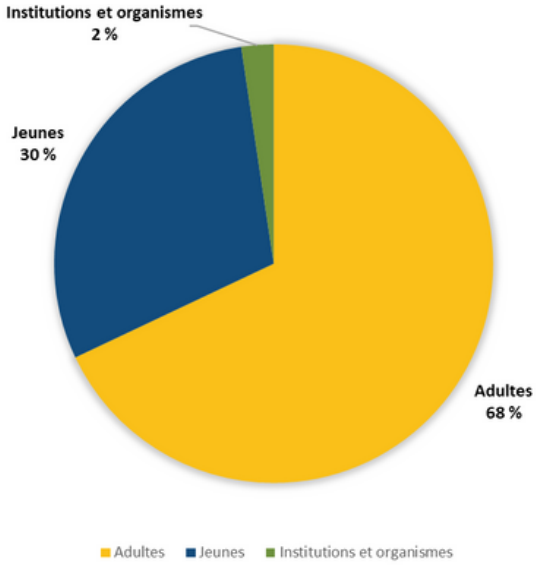


Figure 3 – *Répartition des abonnés en 2023 selon leur profil (jeunes ou adultes).*

Le tableau V ci-dessous montre qu'au retour de la pandémie, le nombre de jeunes abonnés à la Bibliothèque a augmenté plus rapidement que le nombre d'adultes abonnés. La Bibliothèque étant située en face de l'école, les jeunes ont retrouvé leurs habitudes de visite et d'emprunt plus rapidement que les adultes.

Tableau V
Nombre d'abonnés de 2019 à 2023

Clientèle	2019	2020	2021	2022	2023
Adultes	1350	1241	1095	1082	1205
Jeunes	441	220	219	464	526
Institutions et organismes	0	11	10	10	42
Total	1791	1472	1324	1556	1773

PORTRAIT DES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque sont développées en fonction des centres d'intérêt des abonnés et des recommandations issues des lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec. Elle est régulièrement enrichie par l'acquisition de nouveautés, par le renouvellement des sujets populaires ainsi que par le retrait des ouvrages dont le contenu est devenu obsolète avec le temps. Des statistiques détaillées et des graphiques récapitulatifs sur la collection sont présentés ci-dessous.

Tableau VI

Composition de la collection

Type de document	Quantité	% de la collection
Documents français	20 971 livres	98 %
Documents anglais (via collection déposée par le Réseau BIBLIO des Laurentides)	250 livres	1 %
Périodiques et journaux	50 abonnements	0,2 %
Documents audiovisuels (DVD)	173 DVD	0,8 %
Livres numériques et audio numériques (via l'adhésion au Réseau BIBLIO des Laurentides)	0	0 %
TOTAL	21 444 documents	100 %

Les lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec recommandent un taux de rafraîchissement des collections entre 7 % et 9 %. Celui-ci se calcule en prenant le nombre de documents acquis dans une année, puis en le divisant par le nombre de documents présents dans la collection, exprimé en pourcentage. En 2023, le taux de rafraîchissement de la collection à la bibliothèque de Val-David était de 9 %.

Tableau VII

Taux de rafraîchissement des collections (%)

Niveau de service	Taux de rafraîchissement (%)
Base	7
Bon	8
Excellent	9

Source : Association des bibliothèques publiques du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et Réseau BIBLIO du Québec. (2019). *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec.*



Les lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec recommandent une certaine quantité de livres imprimés par habitant selon la taille de la population (voir tableau VIII). En 2023, Val-David comptait 5733 habitants, ce qui correspond à une collection composée de 14 132 à 19 785 livres imprimés. La Bibliothèque surpasse les normes en possédant 21 144 livres imprimés (voir figure 4).

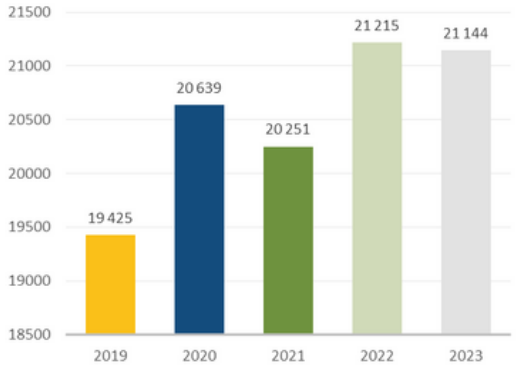


Figure 4 – *Évolution de la collection de 2019 à 2023.*

Tableau VIII
Nombre de livres imprimés par habitant

Niveau de service	Moins de 25 000	25 000 à 99 999	100 000 et plus
Base	2,5	2,5 - 2,1	2,0
Bon	3,0	3,0 - 2,2	2,2
Excellent	3,5	3,5 - 2,4	2,4

Source : Association des bibliothèques publiques du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et Réseau BIBLIO du Québec. (2019). *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec.*

RÉPARTITION DE LA COLLECTION

Les lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec recommandent la répartition suivante selon les types de documents :

- au minimum de 30 à 40 % de livres pour adultes ;
- au minimum de de 30 à 40 % de livres pour jeunes (voir tableau VIII).

Actuellement, notre collection comprend :

- 31 % de livres pour jeunes ;
- 69 % de livres pour adultes (voir figure 5).

Ces pourcentages respectent les proportions suggérées pour les bibliothèques publiques du Québec et assure une offre équilibrée répondant aux besoins variés des abonnés de tous âges.

Tableau IX
Répartition (%) recommandée pour les bibliothèques publiques du Québec

Type de document	Répartition (%)
Livres pour adultes Documentaires Romans et autres œuvres de fiction	30-40
Livres pour jeunes	30-40

Source : Association des bibliothèques publiques du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et Réseau BIBLIO du Québec. (2019). *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec.*

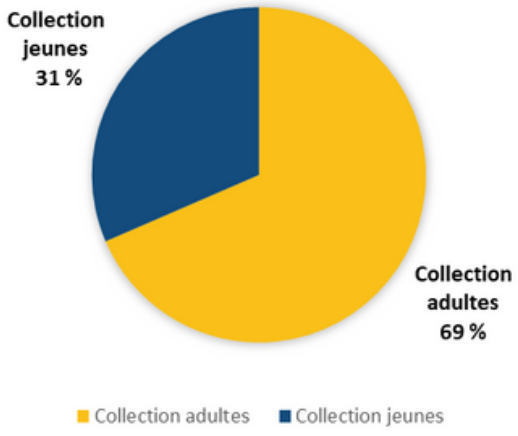


Figure 5 – *Répartition de la collection selon les jeunes et les adultes en 2023.*

POLITIQUE DE CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des documents a pour objectif de répondre aux besoins variés de la communauté tout en garantissant la qualité et la pertinence des collections. Les ouvrages sont choisis de manière à être accessibles et attrayants pour un large éventail d'abonnés. Pour assurer un développement harmonieux des collections, la personne responsable de la Bibliothèque évalue chaque document selon les critères suivants :

- Besoins exprimés par les abonnés ou anticipés par le personnel ;
- Notoriété de l'auteur, de l'illustrateur ou de l'éditeur ;
- Année de publication ;
- Qualité de l'écriture et pertinence du contenu ;
- Valeur historique, littéraire ou artistique ;
- Exactitude et actualité des informations ;
- Diversité des sujets et perspectives ;
- Présentation et qualité graphique ;
- Ouvrages québécois, canadiens ou régionaux ;
- Critiques, distinctions ou présence dans un palmarès reconnu ;
- Recommandations par des programmes littéraires thématiques québécois ;
- Format et coût du document ;
- Lisibilité des caractères ;
- Disponibilité dans le circuit du prêt entre bibliothèques (PEB) ;
- Insuffisance de documents sur un sujet spécifique dans les collections ;
- Qualité écologique du document.

Ces critères permettent de garantir une collection variée, équilibrée et adaptée aux attentes des abonnés, tout en maintenant des normes de qualité établies.



CRITÈRES RELATIFS AUX TYPES DE DOCUMENTS

Pour mieux comprendre les préférences de la population de Val-David et faire des choix de documents en adéquation avec celles-ci, il est intéressant de se référer aux types de documents les plus empruntés en 2023. Les albums jeunesse, les bandes dessinées jeunesse et les romans adultes représentent les types de documents les plus empruntés (voir tableau X). De ce fait, chaque type de document doit répondre à des critères plus spécifiques qui sont définis ci-dessous.

Tableau X

Statistiques de prêts en 2023 selon le type de document

Type de document	Nombre de prêts
Albums jeunesse	10 156
Bandes dessinées jeunesse	9426
BD adultes	2083
Documentaires adultes	5766
Documentaires jeunesse	3580
DVD jeunesse	117
Périodiques adultes	1682
Périodiques jeunesse	1007
Romans adultes	7695
Romans jeunesse	2936
Inconnu	1436
DVD	176
Total général	46 060

ROMANS

Le roman est le type de document le plus convoité par les adultes. Du côté des jeunes, il occupe la quatrième place.

Bien qu'il ne soit pas le type de document préféré des jeunes, le roman est un outil important pour favoriser la réussite scolaire. De ce fait, la Bibliothèque se doit de maintenir une collection de romans attrayants pour les adultes et les jeunes.

En ce qui a trait aux choix, la priorité est accordée :

- aux nouvelles parutions ;
- aux livres ayant reçu des prix ou des mentions ;
- aux succès populaires ;
- aux œuvres de la littérature québécoise.

La Bibliothèque s'assure de couvrir tous les genres littéraires, en prenant en compte les demandes exprimées par les abonnés. Étant membre du Réseau BIBLIO des Laurentides, elle profite d'un accès à un bassin plus grand de documents grâce à la réserve d'œuvres littéraires classiques.

DOCUMENTAIRES

Les tableaux XI, XII et XIII font ressortir les intérêts principaux des abonnés de la Bibliothèque en ce qui concerne les ouvrages documentaires adultes. On peut constater dans un premier temps que les classes Dewey du 600 et du 900 sont les plus populaires (voir tableau XI). Dans la classe 600 (voir tableau XII), on remarque que ce sont les ouvrages concernant la gestion de la famille et ceux sur la médecine et la santé qui intéressent davantage les abonnés. Il est intéressant de spécifier que les ouvrages sur la gestion de la famille incluent notamment les livres de cuisine, les livres sur la décoration et l'entretien d'une maison, et des livres concernant l'éducation des enfants. Dans la classe 900 (voir tableau XIII), ce sont les ouvrages concernant la géographie et les voyages, les biographies et la généalogie qui sont les plus empruntés.

En ce qui concerne les choix de documentaires, la Bibliothèque s'assure de couvrir un maximum de sujets et de points de vue. Il est particulièrement important de maintenir à jour les documents suivants :

- Livres de cuisine ;
- Ouvrages sur la santé ;
- Guides de voyage ;
- Biographies.

La priorité est aussi accordée aux éditions québécoises, notamment quand elles correspondent à des réalités locales (cuisine, rénovation, jardinage, climat nordique, etc.).

Tableau XI
Nombre de prêts selon les classes Dewey (toutes)

Classe Dewey	Description	Nombre de prêts
00	Informatique, information et ouvrages généraux	15
100	Philosophie et psychologie	388
200	Religion	93
300	Sciences sociales	278
400	Langues	22
500	Sciences	174
600	Technologie	1268
700	Arts et loisirs	310
800	Littérature	174
900	Histoire et géographie	976

Tableau XII
Nombre de prêts selon les classes Dewey (600)

Classe Dewey	Description	Nombre de prêts
600	Ouvrages généraux	0
610	Médecine et santé	343
620	Ingénierie	28
630	Agriculture	177
640	Gestion de la vie familiale	692
650	Gestion et relations publiques	2
660	Génie chimique	10
670	Fabrication industrielle	0
680	Fabrications de produits à usages particuliers	5
690	Bâtiments et construction	9

Tableau XIII

Nombre de prêts selon les classes Dewey (900)

Classe Dewey	Description	Nombre de prêts
900	Ouvrages généraux	13
910	Géographie et voyages	495
920	Biographie et généalogie	387
930	Histoire du monde antique (jusque vers 499)	1
940	Histoire de l'Europe	15
950	Histoire de l'Asie	11
960	Histoire de l'Afrique	2
970	Histoire de l'Amérique du Nord	51
980	Histoire de l'Amérique du Sud	1
990	Histoire des autres régions du monde	0

BANDES DESSINÉES ET MANGAS

La bande dessinée est le deuxième type de document le plus emprunté par les jeunes et le troisième type de document le plus emprunté par les adultes. Elle est très appréciée par les abonnés, et un renouvellement de sa collection pourrait mener à une augmentation des prêts pour ce type de document. La Bibliothèque a commencé à faire l'acquisition de mangas, qui sont intégrés à la collection de bandes dessinées depuis 2023. Il est toutefois encore trop tôt pour juger de leur popularité. En ce qui concerne les choix, les bandes dessinées québécoises sont priorisées et la notoriété de l'auteur et de l'illustrateur est prise en compte.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

La Bibliothèque propose des périodiques et des journaux pour tous les groupes d'âge. Les abonnements sont renouvelés en fonction du nombre de prêts effectués au cours de l'année précédente. Les suggestions d'abonnement des abonnés sont également prises en compte. Les revues québécoises sont priorisées.

DOCUMENTS AUDIOVISUELS

Les DVD ont été récemment ajoutés à la collection et sont désormais en circulation. Il est difficile de comprendre à l'heure actuelle les préférences des abonnés. L'acquisition de nouveaux DVD se fait une fois par année. On donne la priorité aux films québécois, puis on sélectionne des films provenant de l'étranger en prenant en considération leur popularité et les demandes des abonnés. Afin de ne pas nuire à la Cinémathèque Méliès, un des derniers clubs vidéo qui existent et qui est établi au village, on fait l'acquisition des films de l'année précédente, laissant à la Cinémathèque Méliès l'exclusivité sur toutes les nouveautés pendant une période d'un an (*L'info du Nord*, 2022).

LIVRES NUMÉRIQUES

La gestion de la collection de livres numériques et audio est faite par l'équipe du Réseau BIBLIO des Laurentides. La Bibliothèque peut lui transmettre des suggestions d'achat numérique afin de répondre aux besoins de ses abonnés.

PLAINTES ET DEMANDES DE RETRAIT

Certains documents peuvent déplaire ou choquer au point de susciter des plaintes de la part des abonnés. Les commentaires sont toujours pris en considération et évalués sérieusement. Les plaintes et les demandes de retrait doivent être adressées directement à la personne responsable de la Bibliothèque. Cette personne tiendra compte de la politique de développement en vigueur, de la Charte des droits et libertés de la personne ainsi que du contexte social pour prendre une décision éclairée.

RESPONSABILITÉ DE LA SÉLECTION

La personne responsable de la Bibliothèque a pour tâche d'assurer le développement des collections selon la présente politique. Cette personne effectue la sélection et l'achat des titres, reçoit et évalue les dons, procède régulièrement à l'élagage des documents et justifie ses choix auprès des abonnés qui en font la demande. Pour orienter ses décisions dans le développement des collections, elle s'appuie sur les statistiques d'emprunt selon les types de documents (voir tableau X), les suggestions d'achat, les réservations ainsi que le taux d'emprunt global.

Étant au cœur des activités de la Bibliothèque, cette tâche nécessite de la part de la personne responsable de la Bibliothèque un respect rigoureux des critères de sélection, une connaissance profonde de la collection existante ainsi que la compréhension des besoins des abonnés et de ceux de la collectivité. Cette personne doit également demeurer attentive aux nouveautés qui paraissent en librairie et à l'actualité littéraire.



POLITIQUE D'ACQUISITION

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES DANS LE DOMAINE DU LIVRE (LOI 51)

La Bibliothèque respecte le Règlement sur l'acquisition des livres dans les librairies agréées, conformément à la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre. Ce règlement stipule que l'achat de livres imprimés doit se faire auprès d'au moins trois librairies agréées de la région 15, appartenant chacune à des propriétaires distincts. Cette loi exclut toutefois les documents audiovisuels et les périodiques.

BUDGET D'ACQUISITION

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec offre des programmes d'aide financière visant le développement et l'enrichissement des collections des bibliothèques publiques autonomes et particulièrement les collections d'œuvres éditées au Québec. Grâce à cette subvention, la Bibliothèque peut acquérir des documents chaque année. La Municipalité apporte également une précieuse contribution au budget d'acquisition, en parfaite adéquation avec les exigences de la subvention, et soutient le fonctionnement de la Bibliothèque.

Tableau XIV
Budget d'acquisition (référence 2023)

Type de document	Budget	% Budget
Documents français	30 271 $ Québécois : 14 875,08 $ Étrangers : 15 395,92 $	89 %
Documents anglais (via collection déposée par le Réseau BIBLIO des Laurentides)	0 $ Période de test gratuite de 2 ans	0 %
Périodiques et journaux	2988,52 $ Québécois : 1093,60 $ Étranger : 1904,92$	9 %
Documents audiovisuels (DVD)	635,84 $	2 %
Livres numériques et audio numériques (via l'adhésion au Réseau BIBLIO des Laurentides)	0 $	0 %
TOTAL	**33 895,36 $**	100 %

MODES D'ACQUISITION RETENUS

L'acquisition et la sélection de documents pour la Bibliothèque reposent sur des méthodes variées et efficaces pour que celle-ci reste à jour sur les tendances et nouveautés et permette aux abonnés de découvrir de nouvelles œuvres pertinentes. La Bibliothèque s'appuie sur des outils de sélection qui facilitent l'intégration rapide des nouveautés.
Méthodes d'acquisition privilégiées :

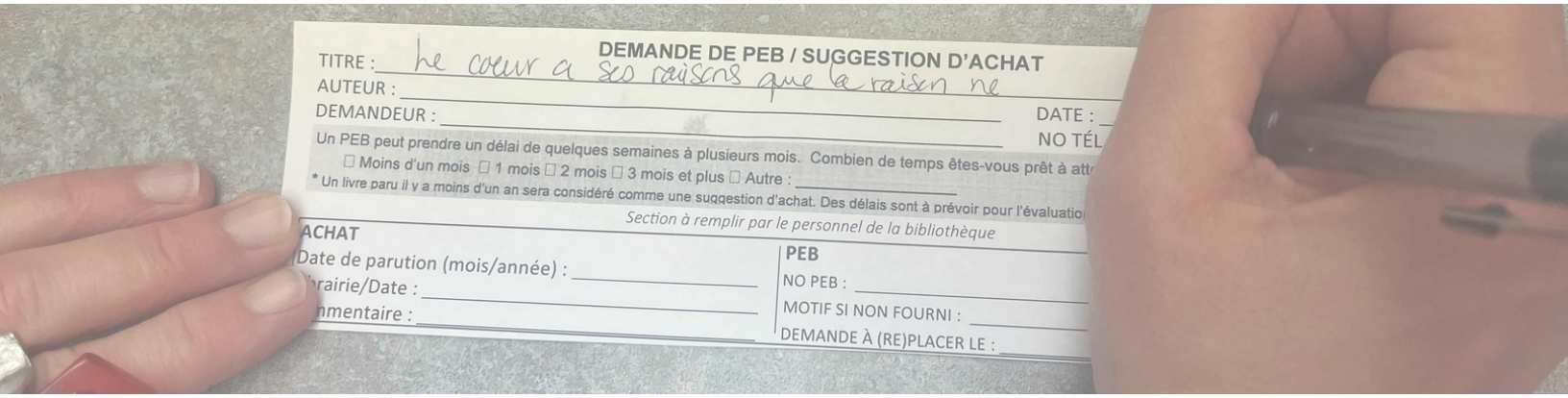
- **Consultation de sources spécialisées** : la personne responsable de la Bibliothèque consulte régulièrement des revues spécialisées, des journaux, des bases de données et des émissions littéraires pour identifier les titres pertinents à ajouter à la collection.

- **Visites en librairies agréées** : les visites mensuelles en salle de montre permettent d'évaluer les nouvelles parutions et de faire des choix judicieux en collaboration avec les libraires.

- **Commandes en ligne auprès de librairies agréées :** la personne responsable de la Bibliothèque effectue également des commandes en ligne, notamment sur les sites leslibraires.ca et renaud-bray.com, pour compléter sa sélection.

SUGGESTIONS D'ACHAT DES ABONNÉS

Les suggestions d'achat de livres soumises par les abonnés sont prises en compte avec grande attention lors du processus d'acquisition. Pour être étudiées, elles doivent être communiquées au personnel de la Bibliothèque, qui les transmet ensuite à la personne responsable de la Bibliothèque pour examination. Les documents proposés peuvent être achetés s'ils respectent les critères généraux et spécifiques de sélection définis dans la présente politique. Cependant, la Bibliothèque n'a pas l'obligation d'acheter les suggestions faites par les abonnés. Celles qui ne sont pas retenues font l'objet d'une demande de PEB.



DONS

La Bibliothèque accepte les dons, sous réserve de sa capacité d'accueil en matière d’espace. Lorsqu'un livre est offert, le personnel qualifié l'examine et détermine comment il sera utilisé. Si le don respecte la présente politique et présente un intérêt pour enrichir la collection ou remplacer un document existant, il sera intégré à la collection. Toutefois, l'acceptation d'un don ne garantit pas son intégration à la collection.

Tous les dons doivent être faits sans condition, et la Bibliothèque se réserve le droit de s’en départir à sa convenance. Aucun reçu de don aux fins d’impôt ne sera remis. La Bibliothèque peut refuser un don qui ne répond pas aux critères généraux de sélection de la présente politique de même qu’aux critères d’acceptabilité ci-dessous :

- Être en très bon état ;
- Avoir été publié dans les 10 dernières années ;
- Ne pas être un manuel scolaire ou un cahier d’exercices ;
- Enrichir la collection de la Bibliothèque.



POLITIQUE D'ÉLAGAGE

OBJECTIFS

Pour maintenir une collection dynamique et adaptée aux besoins des abonnés, il est essentiel de retirer les documents qui ne répondent plus aux attentes ou dont le contenu est devenu obsolète. Cette démarche nécessite une évaluation attentive, puisque chaque titre a une durée de vie variable en bibliothèque. Certains ouvrages demeurent pertinents et peuvent être conservés durant de nombreuses années, alors que d'autres deviennent rapidement désuets.

L'élagage permet d'actualiser la collection et libère de l'espace sur les rayons pour accueillir de nouvelles parutions. Les nouveautés, généralement les plus empruntées et consultées, occupent ainsi une place privilégiée dans la collection. Il est donc crucial de procéder régulièrement à un élagage. La décision de retirer un document repose sur l'analyse rigoureuse faite par la personne responsable de la Bibliothèque.

CRITÈRES DE RETRAIT

Les ouvrages sont retirés selon les critères suivants :

- L'état physique du document (niveau d'usure et de propreté) ;
- Le nombre de prêts et la fréquence d'emprunt ;
- Le nombre d'exemplaires dans l'ensemble du Réseau ;
- L'année de parution ou la présence d'éditions plus récentes ;
- Le nombre de documents traitant du même sujet ;
- L'espace disponible sur les rayons ;
- Le nombre d'exemplaires en circulation ;
- La qualité et la pertinence du contenu ;
- La disponibilité du document sur le marché.



FRÉQUENCE D'ÉVALUATION DES COLLECTIONS

Chaque année, la personne responsable de la Bibliothèque examine les documents qui apparaissent dans des rapports lui permettant d'identifier ceux qui sont les moins empruntés. Elle évalue tous les documents qui n'ont pas été empruntés ni consultés depuis plusieurs années, en portant une attention particulière à ceux qui n'ont pas été empruntés depuis plus de 10 ans.

Au quotidien, l'équipe vérifie l'état des documents à leur retour après un prêt ou une consultation sur place. Lors du rangement et de la lecture des rayons, les commis repèrent les ouvrages abîmés ou obsolètes. Les documents endommagés sont réparés, remplacés ou retirés de la collection. La décision finale est prise par la personne responsable de la Bibliothèque.



CE QU'IL ADVIENT DES DOCUMENTS ÉLAGUÉS

Lorsqu'il est retiré de la collection, un livre peut suivre l'un des chemins suivants selon son état et son contenu :

- Offert gratuitement à l'entrée de la Bibliothèque ou dans les boîtes à livres du secteur ;
- Mis en vente (si une vente annuelle de livres d'occasion est organisée) ;
- Réutilisé à l'interne pour fabriquer des signets, des enveloppes, des décorations ;
- Déposé au recyclage.

CONCLUSION

ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur au moment de son adoption par le conseil municipal de la Municipalité de Val-David.

DURÉE ET RÉVISION DE LA POLITIQUE

Une première politique de développement des collections a été adoptée en mars 2019. Conformément aux exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec, une révision complète de la politique est également effectuée tous les cinq ans pour l'admissibilité au programme *Aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.*

Cette deuxième édition pour la Bibliothèque est adaptée aux réalités d'aujourd'hui et sera modifiée en fonction de tout changement majeur ayant un impact sur le développement de la collection. La présente édition a été actualisée par la bibliothécaire professionnelle et responsable de la Bibliothèque. Nonobstant les mises à jour liées à l'évolution des collections, la révision de la politique doit se faire dans un intervalle maximal de cinq ans.

REMERCIEMENTS

Les politiques de développement des collections des bibliothèques de la Ville de Magog et de la Ville de Cowansville ont été consultées et ont inspiré la présente politique.

On tient à remercier :

- **Madame Sophie Courchesne,** bibliothécaire professionnelle et responsable de la Bibliothèque
- **Madame Geneviève Cliche**, commis de bibliothèque et réviseuse professionnelle, pour la révision linguistique ;
- **Madame Nicole Gagné**, technicienne en documentation et responsable précédente, pour la première mouture de la politique en 2019.



BIBLIOGRAPHIE

Association des bibliothèques publiques du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et Réseau BIBLIO du Québec. (2019). *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*. http://lignesdirectricesbiblioquebec.ca/

Aird-Bélanger, J. (2019). À l'origine de la bibliothèque de Val-David : le cercle éducatif et culturel. *Ski-se-dit.* Vol. 46 (no 8) p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3104678?docref=VjUdKE-o9iz63akUVGGwww

Bibliothèque et Archives nationales du Québec et ministère de la Culture et des Communications du Québec. (2023). *Statistiques des bibliothèques publiques du Québec.* http://banq.qc.ca/statbib

Desjardins, J-P. (2005). Michel Usal : déjà dix ans à la Bibliothèque. *Ski-se-Dit.* Vol. 39 (no 3) p. 8. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3104678?docref=hviYwpdzdkYT_xR0RHJxgg

Dumont, M. (2022). Un irréductible club vidéo à Val-David. *L'info du Nord*. https://infodunordsainteagathe.ca/en-vedette/2022/05/17/un-irreductible-club-video-a-val-david/

Gohier, S. (2008). Honneur aux pionnières. *Ski-se-Dit.* Vol. 42 (no 4) p. 13. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3104678?docref=-HB-J_GPnia1utIFHh94cw

IFLA-UNESCO. (2022). *Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022.* https://www.abpq.ca/pdf/Manifeste_IFLA-UNESCO_bibliotheque_publique_2022.pdf

Statistique Canada. (2021). *Val-David, Village [Subdivision de recensement], Québec et Les Laurentides. Profil du recensement, Recensement de 2021.* https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/Page.cfm?lang=F&topic=1&dguid=2021A00052478010